

eConstruction

Le programme cantonal « eConstruction » vise la gestion électronique des demandes d'autorisation de construire au sein de l'État du Valais et des communes, dans le but d'uniformiser et de fluidifier leur gestion. Notre commune va rejoindre ce programme début mai 2025.

Ainsi, dès le 12 mai 2025, les demandes d'autorisation de construire passeront du format papier au format digital et devront être déposées en ligne, sur cette plateforme web.

Grâce à un accès personnalisé et sécurisé, « eConstruction » permet aux habitantes et habitants, ainsi qu'aux professionnels de la construction de déposer les demandes d'autorisation en ligne, de suivre en temps réel le bon déroulement de leur dossier et d'interagir avec les instances communales et cantonales.

Les communes et les services concernés trouvent quant à eux toutes les informations regroupées au même endroit et gagnent en efficience. Il sera également possible de consulter en ligne les mises à l'enquête publique.

Des informations complémentaires et des tutoriels sont disponibles sur le site de l'État du Valais.

Informations : info@liddes.ch ou 027/782.61.61

[Lien vers la plateforme cantonale « eConstruction »](#)

<https://www.vs.ch/web/sajmte/portail-utilisateurs>